RÈGLEMENTS
PUMPTRACK DU BOISÉ

ÉQUIPEMENTS AUTORISÉS

MERCI DE RESPECTER LES RÈGLEMENTS QUI SUIVENT AINSI QUE LES DIRECTIVES ÉMISES PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX. LE RESPECT DES LIEUX ET DES USAGERS, PEU IMPORTE LEUR NIVEAU D'HABILETÉ EST ÉGALEMENT EXIGÉ. TOUT PARTICIPANT DONT LE COMPORTEMENT EST JUGÉ IRRESPECTUEUX DES RÈGLES OU DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DES AUTRES USAGERS SERA IMMÉDIATEMENT EXPULSÉ. AUCUN ÉCART DE CONDUITE NE SERA TOLÉRÉ.

PORT DU CASQUE
OBLIGATOIRE

ALCOOL CIGARETTES DROGUES INTERDITS

CONTENANT DE VERRE INTERDIT

VÉHICULE MOTORISÉ INTERDIT

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION
RECOMMANDÉ

BALLON INTERDIT

INTERDIT DE CIRCULER À PIED

GRAFFITIS INTERDITS

10 ANS -
ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

ANIMAUX INTERDITS

BRUIT EXCESSIF INTERDIT

URGENCE 911

RISQUES INHÉRENTS À LA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ

- Chute pouvant causer des blessures importantes, dont des lacérations, des fractures et des traumas cranio-cérébraux
- Collision pouvant causer des chutes et des blessures
- Défaillance des équipements
- Perte d'équilibre
- Débris sur la surface pouvant causer des chutes
- Niveaux d'habileté variés entre les usagers
- Comportements hasardeux ou négligents, même de la part d'autres usagers

CONDITIONS D'OUVERTURE DE LA PUMPTRACK : REVÊTEMENT SEC ET EXEMPT DE DÉBRIS
LE PARCOURS EST FERMÉ LORSQUE MOUILLÉ OU QUE LA NOIRCEUR NUIT À LA VISIBILITÉ.

TOUT INCIDENT DOIT ÊTRE RAPPORTÉ AU PERSONNEL MUNICIPAL QUI PRENDRA LES MESURES APPROPRIÉES

Domaine du boisé
120, rue des Saphirs
418 822 4501
boischatel.ca

Boischatel
De nature exceptionnelle